

**Symbole à la Bourse de Toronto : SWY**

SWY 08-26

Le 16 décembre 2008

Unit 116-980 West 1st Street  
North Vancouver BC Canada V7P 3N4  
Tel: 604-983-7750 Fax: 604-987-7107**STORNOWAY ANNONCE LE DÉPÔT D'UN RAPPORT TECHNIQUE SUR L'ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE DE RENARD CONFORMÉMENT À LA NC 43-101**

**Stornoway Diamond Corporation (SWY à la Bourse de Toronto)** a le plaisir d'annoncer le dépôt sur SEDAR le 12 décembre 2008 d'un rapport technique sur le projet Renard, situé sur la propriété Foxtrot dans le centre-nord du Québec conformément à la Norme canadienne (« NC ») 43-101. La propriété Foxtrot est exploitée en coentreprise à parts égales avec SOQUEM INC. (« SOQUEM »). Ce rapport technique indépendant, préparé par Scott-Wilson Roscoe Postle Associates Inc., constitue le rapport admissible relatif à l'évaluation préliminaire de Renard. AMEC Americas Limited (AMEC) and SENES Consultants Limited (SENEC) ont préparé ou ont contribué aux sections de ce rapport technique. Ce rapport technique comprend des estimations améliorées des aspects économiques du projet, qui résultent de certaines économies associées au plan de mine conceptuel tel que divulgué initialement par Stornoway lors de l'annonce des résultats initiaux de l'évaluation préliminaire, le 28 octobre 2008. Les principales améliorations sont décrites ci-après.

**Faits saillants**

- Le TRI avant impôt établi d'après une évaluation économique fondée sur un « Scénario de Base », soit une ressource minérale de 5,9 millions de carats provenant des kimberlites de Renard 2, 3 et 4, s'est légèrement accru à 14,2 % (12,1 % après impôt), par rapport à 13,9 % (11,8 % après impôt) initialement. La VAN avant impôt (calculée avant impôt avec un taux d'actualisation de 8 %) a augmenté à 56 M\$ CA par rapport à 52 M\$ CA initialement.
- Le TRI avant impôt du scénario de « Sensibilité au prix de R4-R9 » contenu dans l'évaluation économique augmente à 17,5% (14,9% après impôt) par rapport à 16,4% initialement (13,9% après impôt), avec un VAN augmentant à 93 M\$ CA par rapport aux 78 M\$ CA prévu initialement. Cette croissance de l'évaluation économique utilise une ressource minérale augmentée à 6,2 millions de carats à partir de Renard 2, 3, 4 et 9 et est indépendante de l'application du prix du diamant alternatif pour les kimberlites de Renard 4 et Renard 9

L'évaluation préliminaire de Renard comprend une estimation des ressources minérales conforme à la Norme canadienne (« NC ») 43-101 et la conception d'une usine de traitement des diamants préparée par AMEC Americas Limited (« AMEC »). Mines Agnico-Eagle Limitée (« Agnico ») a préparé un plan de mine conceptuel, une estimation des dépenses en immobilisations et des frais d'exploitation de même qu'une évaluation économique revue et acceptée par Scott Wilson RPA. L'évaluation économique, qui repose en partie sur les ressources présumées, est de nature préliminaire. Les ressources présumées sont considérées comme étant trop hypothétiques du point de vue géologique pour faire l'objet des mêmes considérations minières et économiques permettant de les classer dans la catégorie des réserves minérales. Rien ne permet d'affirmer que les hypothèses de l'évaluation préliminaire se réaliseront.

Depuis la publication initiale des résultats de l'évaluation préliminaire, le 28 octobre 2008, aucun changement n'a été apporté à la déclaration sur les ressources minérales et à l'estimation des gisements minéraux potentiels. On a cependant ajouté, au plan de mine conceptuel, des ressources présumées supplémentaires associées à la kimberlite de Renard 2, ce qui se traduit par une légère augmentation du TRI dans l'évaluation économique fondée sur le scénario de base. De plus, on a ajouté au plan de mine conceptuel 540 000 tonnes de ressources présumées, associées à la kimberlite de Renard 9, dans le scénario de l'évaluation économique comportant l'application du prix des diamants de Renard 2 et Renard 3 aux kimberlites de Renard 4 et Renard 9. Cette ressource minérale additionnelle à Renard 9 a

des répercussions plus significatives sur les aspects économiques du projet en vertu de ce scénario bonifié. Les estimations des dépenses en immobilisations, des frais d'exploitation et de la méthode d'exploitation minière demeurent inchangées, tout comme la déclaration des ressources minérales et les hypothèses utilisées dans le modèle financier.

### **Aperçu de la déclaration sur les ressources minérales, de l'estimation du gisement minéral potentiel et du plan de mine conceptuel**

La ressource minérale de Renard, établie conformément à la NC 43-101, comprend 7,0 millions de carats de ressources indiquées (11,6 millions de tonnes d'une teneur moyenne de 60 carats par cent tonnes, ou « cpct ») et 4,5 millions de carats de ressources présumées (7,2 millions de tonnes d'une teneur moyenne de 63 cpct). Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales; elles n'ont aucune viabilité économique démontrée. D'importantes possibilités d'expansion ont été définies sous la forme de 9 à 21 millions de carats supplémentaires classés comme faisant partie d'un gisement minéral potentiel (de 14 à 32 millions de tonnes contenant entre 31 et 164 cpct). Le tonnage et la teneur de tout gisement minéral potentiel sont de nature conceptuelle; rien ne prouve que des travaux d'exploration plus poussés permettraient de convertir cette cible en tant que ressource minérale. En conséquence, l'évaluation économique découlant des deux scénarios (le « scénario de base » et celui d'une « sensibilité au prix de R4-R9 ») ne tient compte d'aucune manière de ce matériel conceptuel non incorporé aux ressources. L'évaluation de ce volumineux gisement minéral potentiel de Renard constituera l'activité principale de la coentreprise au cours de la prochaine année. Si ce matériel se confirme comme une ressource minérale additionnelle, il offrirait la possibilité de prolonger de façon significative la durée de vie préliminaire de la mine et de bonifier les aspects économiques du projet avant la prise d'une décision officielle de production.

Le plan de mine conceptuel combine l'exploitation minière à ciel ouvert et l'exploitation souterraine, par sous-niveau, en chambre ouverte. L'établissement de la séquence et de la conception de l'exploitation minière a fait appel à une optimisation de la profondeur de la fosse et des chantiers souterrains permettant un rythme de production de 3 500 tonnes par jour ou 1,3 millions de tonnes par année. Les dépenses en immobilisations sont estimées à 308 M\$, et elles comprennent 73 M\$ pour une usine de traitement des diamants ainsi qu'une réserve pour éventualité de 50 M\$. Il est prévu que les frais d'exploitation s'établiront en moyenne à 50,35 \$ CA/tonne (\$/t), soit 14,06 \$/t pour l'exploitation à ciel ouvert, 22,74 \$/t pour l'exploitation souterraine, 14,92 \$/t pour le traitement du minerai et 16,14 \$/t pour les services à la surface et l'administration générale. L'estimation des dépenses en immobilisations et des frais d'exploitation a été effectuée d'avril à juillet 2008, à partir de prix soumis par des entrepreneurs ou de coûts unitaires réels dérivés des activités actuelles d'Agnico. Pour ce qui est de l'accès au site, on a tenu pour acquis qu'une route sera praticable à longueur d'année à partir du sud.

Les modèles financiers ont été préparés en fonction d'un taux de change historique du dollar américain sur trois ans de 1,146 \$ CA et de frais de commercialisation des diamants de 3 %. Les prix des diamants sont issus d'un exercice d'évaluation au marché libre réalisé par WWW International Diamond Consultants Ltd. (« WWW ») en mars 2008 ([communiqué de Stornoway publié le 28 avril 2008](#)), et on a appliqué une hausse annuelle de 2,5 % du prix des diamants. L'application de cette hausse du prix des diamants ne débute qu'en 2011, pour se poursuivre pendant toute la durée de vie de la mine, conformément à un consensus entre les prévisions récentes des prix dans l'industrie des diamants.

Les deux scénarios rajustés ayant servi à l'évaluation économique sont résumés ci-après :

<b>Tableau 1 : Évaluation préliminaire du projet Renard<sup>1</sup></b>			
	<b>« Scénario de base »</b>	<b>Scénario de la « sensibilité au prix de R4-R9 »</b>	
Carats récupérés (en millions)	5.89	6.19	
Tonnage traité (en millions)	7.50	8.04	
Teneur (en cpct)	78	77	
Durée de vie de la mine (en années)	7	7	
Total – Dépenses en immobilisations (en M\$ CA)	307,70	308,21	
Frais d'exploitation moyens (en \$ CA/t)	50,35	50,00	
Total – Produits d'exploitation (en M\$ CA)	879	974	
Flux de trésorerie d'exploitation non actualisés avant impôt (en M\$ CA)	194	264	
TRI avant impôt <sup>2</sup>	<b>14.2%</b> (sensibilités de 6,8 % à 21,1 %)	<b>17.5%</b> (sensibilités de 10,2 % à 24,2 %)	
TRI après impôt <sup>2</sup>	<b>12.1%</b> (sensibilités de 6,1 % à 18 %)	<b>14.9%</b> (sensibilités de 8,8 % à 20,7 %)	
VAN avant impôt <sup>3</sup>	<b>56 M\$ CA</b> (sensibilités de 35 M\$ CA à 96 M\$ CA)	<b>93 M\$ CA</b> (sensibilités de 66 M\$ CA à 143 M\$ CA)	

<sup>1</sup>L'évaluation préliminaire repose en partie sur les ressources minérales présumées, qui sont considérées comme étant trop hypothétiques du point de vue géologique pour faire l'objet des mêmes considérations économiques permettant de les classer dans la catégorie des réserves minérales, et rien ne permet d'affirmer que les hypothèses de l'évaluation préliminaire se réaliseront. Les flux de trésorerie sont établis à compter du moment où la décision est prise de construire le projet; ils ne comprennent pas le coût de l'émission des permis et celui des études de pré faisabilité et de faisabilité. La production minière, l'analyse économique et les rentrées de fonds sont des données prospectives. Le prix des diamants, leur valeur et la teneur des gisements reposent sur des hypothèses. Les prévisions quant à la teneur en diamants et à la valeur de ceux-ci reposent sur des échantillons restreints qui pourraient ne pas être représentatifs de la production diamantifère réelle.

<sup>2</sup>En fonction d'une hausse annuelle de 2,5 % du prix des diamants à compter de 2011, avec des sensibilités de l'ordre de 0 % à de 5 %.

<sup>3</sup>Basée sur un taux d'actualisation de 8 % avec une sensibilité variant entre 10 % et 5 %.

### Personnes qualifiées pour le rapport conforme à la NC 43-101

Les auteurs du rapport technique conforme à la NC 43-101 sont Normand Lecuyer (ing.) et William E. Roscoe (P. Eng.), de Scott Wilson Roscoe Postle Associates Inc., Randall Cullen (P. Geo.) et Alexandra Kozak (P. Eng.), d'AMEC Americas Ltd., et Gerd Wiatzka (P. Eng.), de SENES Consultants Limited. M. Cullen est la personne qualifiée indépendante chargée de préparer l'estimation des ressources minérales du projet diamantifère Renard. Normand Lecuyer (ing.) et William E. Roscoe (P. Eng.), de Scott Wilson Roscoe Postle Associates Inc., qui ont révisé et accepté le plan de mine conceptuel, les estimations des dépenses en immobilisations et des frais d'exploitation, ainsi que les analyses économiques préliminaires développées par Agnico, sont les personnes qualifiées indépendantes en ce qui a trait à ces aspects de l'étude. Les détails concernant la vérification des données, les informations relatives à l'exploration et à l'estimation des ressources minérales pour le projet Renard sont incluses dans le rapport technique intitulé : « Technical Report on the Preliminary Assessment of the Renard Project, Quebec, Canada ». Ce rapport daté du 12 décembre 2008 a été déposé sur SEDAR en vertu de la NC 43-101.

## **Stornoway Diamond Corporation**

Stornoway Diamond Corporation est l'une des plus importantes sociétés d'exploration et de mise en valeur de diamants au Canada. Elle a pris part à la découverte de plus de 200 kimberlites dans sept districts diamantifères au Canada. La société bénéficie d'un portefeuille diversifié de propriétés diamantifères, d'une solide situation financière, de gestionnaires et de techniciens d'expérience, et ce, pour chacune des étapes de la production de diamants, de l'exploration à la commercialisation.

### **SOQUEM INC.**

SOQUEM INC. est une filiale en propriété exclusive de la Société générale de financement du Québec (« SGF »). La SGF, holding industriel et financier du Québec, a pour mission de réaliser des projets de développement économique dans le secteur industriel, en collaboration avec des partenaires et conformément à la politique de développement économique du gouvernement du Québec.

Au nom du conseil

### **STORNOWAY DIAMOND CORPORATION**

/s/ « Eira Thomas »

Eira Thomas

Chef de la direction

Personne-ressource : Nick Thomas, 604-983-7754 ou 1-877-331-2232

**\*\* Site Web : [www.stornowaydiamonds.com](http://www.stornowaydiamonds.com) Courriel : [info@stornowaydiamonds.com](mailto:info@stornowaydiamonds.com) \*\***

### **Mise en garde sur les énoncés prospectifs**

Le présent communiqué peut contenir des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en matière de valeurs mobilières et de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis. Ces énoncés prospectifs sont faits à la date du présent communiqué, et la société n'a ni l'intention, ni l'obligation de les mettre à jour.

Les énoncés prospectifs portent sur des événements ou des rendements futurs; ils reflètent les attentes ou les opinions de la direction à l'égard d'événements futurs, y compris, mais sans s'y limiter, des déclarations à l'égard de l'estimation des réserves et ressources minérales, de la concrétisation des estimations relatives aux réserves minérales, du moment et de la quantité de la production estimative future, des coûts de production, des dépenses en immobilisations, de la réussite des activités d'exploitation minière, des risques pour l'environnement, des dépenses imprévues relatives aux dommages, des litiges sur le titre ou des réclamations et restrictions relatives aux risques assurés.

Ces énoncés prospectifs comprennent notamment des déclarations relatives aux objectifs de Stornoway pour la prochaine année, à ses buts à moyen et long termes et aux stratégies visant l'atteinte de ces buts et objectifs, de même que des énoncés concernant les opinions, plans, objectifs, attentes, anticipations, estimations et intentions de la Société. L'emploi du conditionnel, des verbes « pouvoir », « s'attendre », « présumer », « croire », « prévoir », « anticiper », « estimer », « avoir l'intention » et de mots et expressions ayant une portée semblable sert à distinguer les énoncés prospectifs. En particulier, les déclarations relatives aux activités d'exploitation, d'exploration et de développement futurs de Stornoway ou à d'autres plans de développement contiennent des énoncés prospectifs.

Tous les énoncés et renseignements prospectifs reposent sur l'opinion actuelle de Stornoway ainsi que sur des hypothèses faites par la Société et les renseignements dont elle dispose actuellement au sujet du rendement financier prévu, des perspectives commerciales, des stratégies, de l'évolution de la réglementation, des plans de développement, des activités d'exploration, d'aménagement et d'exploitation minière, et des engagements. Bien que la direction estime que ces hypothèses sont raisonnables compte tenu des renseignements dont elle dispose actuellement, elles pourraient se révéler inexactes.

De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, ainsi que le risque que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Le lecteur est prévenu de ne pas se fier indûment à ces énoncés, car plusieurs facteurs importants pourraient entraîner des écarts considérables entre les résultats réels et les opinions, plans, objectifs, attentes, anticipations, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs.

Ces facteurs comprennent, sans nécessairement s'y limiter : l'évolution des marchés mondiaux des diamants; l'évolution de l'évaluation des diamants; les risques associés aux fluctuations du dollar canadien et d'autres devises en regard du dollar

américain; les changements apportés aux plans d'exploration, de développement ou d'exploitation minière à la suite des résultats de l'exploration et de l'évolution des priorités budgétaires de Stornoway ou de ses partenaires en coentreprise; les modifications apportées aux paramètres du projet à mesure que les plans seront perfectionnés; les variations possibles des réserves de minerai, de la teneur en diamants ou du taux de récupération; les accidents, conflits de travail et autres risques inhérents à l'industrie minière; les délais associés à l'obtention des approbations ou de l'aide financière du gouvernement ou à l'achèvement des activités de développement ou de construction; les effets de la concurrence sur les marchés où Stornoway a des activités; l'impact des modifications aux lois et règlements qui régissent l'exploration et le développement miniers; les décisions judiciaires ou réglementaires et les procédures judiciaires; les risques associés à l'exploitation et à l'infrastructure et les risques supplémentaires décrits dans les éditions les plus récentes de la notice annuelle de Stornoway, de ses rapports de gestion annuel et trimestriel; enfin, les attentes et le succès de Stornoway quant à la gestion des risques susmentionnés. Stornoway prévient le lecteur que la précédente liste de facteurs importants pouvant influencer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fondent sur les énoncés prospectifs de la Société pour prendre des décisions par rapport à Stornoway, les investisseurs et les autres lecteurs doivent étudier avec soin les facteurs susmentionnés ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels. Stornoway ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives verbales ou écrites qui peuvent être faites de temps à autre par elle ou en son nom.